



## Procès-verbal de l'exécutif du Comité de parents

Tenu le lundi 5 février 2024

En vidéoconférence (TEAMS)

### PRÉSENCES

Présidente	Aline Forgues
Vice-président	Godwin Degoh
Trésorier	Hassene Siby
Déléguée FCPQ avec droit de vote	Melha Kamel
Déléguée CCSEHDAA	Nicole Larivée

### MEMBRES REPRÉSENTANT LE RÉSEAU DES ÉCOLES DE :

Mtl-Est, de Pointe-aux-Trembles et des écoles spécialisées	Mélanie Drouin
D'Anjou et de Saint-Léonard	Anis Trifi
Délégué CCT	Mohamed Azizi

### ABSENCE :

Montréal-Nord et de Rivière-Des-Prairies	Maxime Gauthier
Délégué FCPQ sans droit de vote	Bruno Dorilas

### INVITÉ :

FCPQ	Éric Lacombe
------	--------------

Madame Aline Forgues agit comme présidente d'assemblée. Guylaine Bourget agit comme secrétaire.

#### **1. Ouverture de l'assemblée et constatation du quorum**

Le quorum est constaté et l'assemblée débute à 18 h 45. La présidente fait lecture de l'ordre du jour transmis dans l'avis de convocation.



#### **2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

1. Ouverture de l'assemblée et constatation du quorum
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

3. Adoption et suivi du procès-verbal du 8 janvier 2024
4. Mot de la présidente
5. Sujets à traiter cette année, sondage auprès des parents
6. Déneigement aux abords des écoles et sur le domaine privé
7. Retour sur les rencontres réseaux
8. Mot des représentants réseaux, FCPQ et trésorerie
9. Varia
10. Prochaine rencontre du 11 mars 2024
11. Levée de l'assemblée

Il est proposé et appuyé que l'ordre du jour soit adopté avec les modifications à la section Varia;

- Éclipse solaire
- Allocation du gouvernement pour le plan de rattrapage scolaire

Proposé par Hassene Siby

Appuyé par Melha Kamel

« **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ** »



### **3. Adoption et suivi du procès-verbal du 8 janvier 2024**

Il est proposé et appuyé

**Que** le procès-verbal du 8 janvier 2024 soit adopté tel que rédigé.

Proposé par Hassene Siby

Appuyé par Aline Forgues

« **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ** »



### **4. Mot de la présidente**

Madame Aline Forgues prend la parole et remercie les membres d'avoir complété le sondage sur les thèmes à traiter cette année.



## **5. Sujets à traiter cette année, sondage auprès des parents**

Madame Forgues mentionne qu'en réponse au sondage envoyé aux membres, les thèmes qui seront traités cette année seront :

- Bien-être des enfants, violence et intimidation
- Communication école / famille
- Sécurité aux abords des écoles

De ces sujets qui ressortent, il y a deux thèmes qui seront discutés en grand groupe avec tous les réseaux soit le bien-être des enfants, violence et intimidation et la communication école / famille. Pour le sujet de la sécurité aux abords des écoles, ce sera un dossier qui sera présenté en réseau. Les écoles sont situées dans divers arrondissements de la Ville de Montréal et dans la Ville de Montréal-Est et cela apporte des enjeux différents tout dépendamment du secteur où elle sont situées.

Il y a eu, dans chacun des réseaux, des parents qui ont ajouté des sujets sur lesquels il serait intéressant de discuter soit : les activités parascolaires<sup>1</sup>, les effets scolaires<sup>2</sup> et les cours d'éducation à la sexualité<sup>3</sup>.

Madame Melha Kamel prend la parole pour expliquer sommairement le déroulement du comité exécutif versus le comité de parents au nouveau représentant M. Anis Trifi. Elle aborde aussi la sécurité autour des écoles et mentionne le nouveau projet de loi 48 qui va venir intensifier les mesures pour augmenter la sécurité routière près des écoles.

Monsieur Anis Trifi mentionne que les informations pour le cours sur la sexualité<sup>3</sup> sont envoyées aux parents le jour même qu'il est donné aux élèves. La demande des parents est de recevoir toutes ces informations deux semaines avant les élèves pour qu'ils puissent prendre le temps d'aborder le sujet entre eux et leurs enfants. Mme Forgues lui indique que l'an dernier, c'est un dossier qui avait été amené par l'ancien président, M. Omar M'Zir. Ce n'était pas seulement sur le délai auquel les parents recevaient l'information, mais surtout sur le contenu des cours qui était transmis aux élèves selon les groupes d'âge. Elle demande à M. Trifi de lui envoyer une lettre pour appuyer sa requête et invite les autres membres à en faire autant pour refléter les lacunes qu'il y a dans le cours sur la sexualité. Les parents des élèves du secondaire ne savent pas ce que leurs enfants apprennent dans ce cours. M. Anis Trifi amène le dossier des activités parascolaires en mentionnant que le nombre d'activités est insuffisant pour suffire à la demande. Il y a beaucoup d'élèves qui ne peuvent participer faute de places. Il suggère d'optimiser le nombre d'activités par rapport au nombre de surveillants.

Madame Mélanie Drouin, dit que l'éducation à la sexualité<sup>3</sup> est importante parce qu'il y a une augmentation marquée des infections transmises sexuellement (ITS) et aussi du SIDA chez les jeunes. Il est mieux que cet enseignement soit donné par une source responsable, notamment un professeur ou une infirmière, qui donne du contenu véridique, de sources fiables. Les jeunes ont

déjà accès à ces renseignements via les réseaux sociaux et souvent ce sont de fausses informations. C'est beaucoup mieux de donner cette information dans un contexte encadré comme l'école. En ce qui concerne les effets scolaires<sup>2</sup>, elle affirme que la liste des effets scolaires devrait être revue, car il y a toujours trop d'effets qui reviennent à la fin d'année presque vides ou pas du tout utilisés. C'est beaucoup de gaspillage d'effets scolaires et d'argent pour les parents.



## **6. Déneigement aux abords des écoles et sur le domaine privé**

Monsieur Anis Trifi prend la parole pour mentionner qu'il a pris contact avec les élus de Saint-Léonard et Anjou. Pour le secteur de Saint-Léonard, une rencontre a eu lieu avec la participation de M. Reda Tibourtine de l'école Gabrielle-Roy et Mme Sofiya Vlasenko de l'école Général-Vanier. Les sujets qui ont été abordés sont le déneigement et la sécurité routière autour des écoles. Il y aura la mise à jour des corridors scolaires dû à l'augmentation des distances de marches des élèves.

Il a pris l'initiative de faire une tournée en automobile des écoles de Saint-Léonard et il a constaté qu'il y a quatre écoles qui n'ont pas de brigadiers scolaires dont l'école Ferland. Ce point a été soulevé à la mairie et le maire s'est engagé à embaucher des brigadiers pour ces écoles. Une coordination doit être faite avec le SPVM pour ce dossier.

Le sujet du déneigement était aussi un point lors de cette rencontre. Il y a eu trois tempêtes dans la même semaine et pour économiser, l'arrondissement n'a pas voulu déneiger immédiatement, car il attendait que les tempêtes soient terminées avant de procéder au déneigement, ce qui a eu comme effet d'avoir une quantité de neige très abondante qui a créé de fâcheuses conséquences. Il y a un plan de priorités et les écoles sont au deuxième rang, derrière les hôpitaux et les centres d'habitation pour personnes âgées. Leur engagement est de faire le maximum possible pour déneiger les écoles en dehors des horaires de classe et qu'un superviseur ira s'assurer que ces travaux sont bel et bien faits par les entrepreneurs.

Dans 45 jours, une prochaine rencontre aura lieu avec la mairie pour évaluer les modifications faites suite à cette rencontre. Une demande a aussi été faite pour l'ajout de panneaux lumineux pour indiquer la limite de vitesse. Aussi, une campagne de sensibilisation sera faite deux fois par an, par le SPVM, d'une durée d'environ 15 minutes, pour les élèves de la quatrième, cinquième et sixième année du primaire de l'école Gabrielle-Roy. Ces derniers seront invités à en parler à la maison avec leurs parents pour les sensibiliser à la sécurité routière.

Madame Mélanie Drouin prend la parole pour mentionner que travaillant à la Ville de Montréal, elle a travaillé pendant deux ans au Service des communications comme chargée de communication sur le déneigement. Elle connaît bien les priorités. Le principal enjeu que la Ville rencontre après avoir fait le déneigement autour des écoles, c'est la neige que les résidents, qui habitent aux abords de ces écoles, déposent sur les trottoirs et rues du côté de l'école. Des contraventions peuvent être données aux gens qui déposent leur neige sur le domaine public et qui obligent la Ville à déneiger deux fois les abords des écoles. Le deuxième enjeu est la neige

dans les cours d'école et ce côté est de la responsabilité des écoles. Elle mentionne s'il y a des enjeux de déneigement dans votre secteur, il faut appeler le 311 ou aller sur l'application 311 montréal pour tout genre de problèmes.



## **7. Retour sur les rencontres réseaux**

Madame Mélanie Drouin, mentionne qu'elle a procédé à un sondage auprès des parents de son réseau pour connaître leur intérêt à une rencontre réseau, et ce, suite au sondage qui avait été envoyé pour choisir les thèmes à privilégier cette année. Ils ont jusqu'au 9 février pour y répondre. En fonction des thèmes qui seront retenus, des invitations seront envoyées au directeur réseau, aux élus municipaux des arrondissements de son réseau et ceux de la Ville de Montréal-Est et au commandant du poste 49 du SPVM.

Madame Aline Forgues donne des explications à M. Anis Trifi, le nouveau représentant d'Anjou et Saint-Léonard. Elle tient à préciser à tous les représentants que les invitations seront aussi envoyées aux membres du CCSEHDAA.



## **8. Mots des représentants réseaux, FCPQ et trésorerie**

La parole est donnée à Melha Kamel déléguée à la FCPQ et son invité M. Éric Lacombe, membre du comité action + qui est une nouvelle initiative de la FCPQ pour soutenir les comités de parents. Il est membre de ce comité sur une base volontaire. Il a reçu un formulaire complété par Melha et à la lecture qu'il en a fait, il ne voit aucun élément sur lequel le comité de parents aurait besoin d'aide. Il procède à la lecture de chacun des points avec les membres. Un des sujets qu'il voudrait qui soit traité cette année est; la communication école / famille. M. Lacombe suggère de créer un sous-comité pour discuter des enjeux qui sont propres à notre CP. Mme Forgues amène le dossier de la participation parentale des représentants lors des réunions en présentiel. Elle aimerait faire la promotion du CP pour inciter les parents à revenir d'année en année ou de s'inscrire en tant que représentant de leur école. Plus de la moitié des parents sont nouveaux chaque année. Mme Mélanie Drouin ajoute que dans les conseils d'établissement, ils ne vantent pas la participation au comité de parents. C'est pour eux un passage obligé et peu de temps leur est alloué pour amener des sujets importants discutés lors des CP, dans leur CÉ. Il n'y a pas de promotion positive pour ce poste et ne croit pas que leur implication amènera un changement ou des améliorations.

Monsieur Hassene Siby prend la parole pour des informations sur les budgets du CP. Les prévisions budgétaires pour l'année 2024-2025 seront déposées d'ici la fin du mois auprès des finances du CSSPI. Il contactera Mme Melha Kamel pour connaître approximativement les montants qui seront alloués pour des formations avec la FCPQ. Les frais de déplacement pour la période de septembre à décembre sont de 831,43 \$ et seront payés prochainement. Après quelques questionnements, il est bien précisé que les rencontres TEAMS ne sont pas monnayables comme frais de déplacement. Des suggestions pour les cadeaux-souvenirs seraient bien

appréciées.

La parole est donnée à M. Mohamed Azizi et il informe les membres que la prochaine rencontre du comité consultatif du transport (CCT) aura lieu le 26 février.



## 9. Varia

- Éclipse solaire

Monsieur Hassene Siby prend la parole. Il mentionne qu'il y a eu une décision ministérielle de ne pas permettre aux écoles de laisser les enfants regarder l'éclipse solaire qui aura lieu le 8 avril prochain. Il demande ce que le Centre de services scolaires pourrait faire sachant que les scientifiques ont dit que ce n'était pas dangereux. Il y a des lunettes adaptées qui pourraient être données aux enfants. Il ne connaît pas la raison derrière la décision ministérielle et se demande ce que peut faire le CSS pour infirmer cette décision. Il est triste que l'on ne puisse laisser les enfants vivre cette expérience qui est très rare. Mme Nicole Larivée propose qu'à défaut d'acheter des lunettes pour tous, les enfants puissent, à l'intérieur de la classe regarder cette éclipse solaire via le système audiovisuel et se connecter sur un site internet qui en fera la diffusion en direct.

À l'occasion de la semaine des enseignants, M. Anis Trifi tient à remercier tous les professeurs. Il a eu l'initiative d'aller, accompagné de la directrice de l'école Gabrielle-Roy, classe par classe pour présenter un mot de remerciement aux enseignants devant les élèves. Ce fut une expérience positive après tous les événements passés.

- Plan de rattrapage

Madame Melha Kamel prend la parole. Elle a communiqué avec la FCPQ, car de l'argent a été injecté par le ministère de l'Éducation du Québec sans plan à savoir comment il allait être donné en service aux enfants. Le pouvoir est donné à chaque école. Par expérience, ce genre de montant alloué n'était pas donné pour les enfants dans les classes particulières et c'est bien dommage parce qu'ils sont considérés comme étant déjà dans des groupes réduits, mais ils ont vécu l'impact exactement comme les autres. Mme Aline Forgues mentionne qu'à l'ESPAAT, les informations ont été diffusées aux parents à savoir comment allaient être distribuées les sommes additionnelles. Ils ne savent pas encore quelle somme leur sera octroyée, mais ils ont envoyé leur plan avec les enseignants et les parents des élèves ciblés ont été contactés. Si les parents n'ont pas reçu de courriel à cet effet c'est que leur enfant n'a pas été ciblé. Mme Mélanie Drouin ajoute que même si les élèves ont été ciblés, s'il n'y a pas de professeurs qui sont disponibles pour le mettre en œuvre, les élèves ne pourront quand même pas en bénéficier. En revanche, elle est agréablement surprise, à l'école François-La-Bernarde, près de la moitié des enseignants se sont rendus disponibles pour le plan de rattrapage. Malgré le nombre de professeurs, ils n'ont pas eu le choix de cibler les élèves qui avaient

plus de problèmes. Ceux qui étaient déjà suivis par des professionnels plutôt que de les mettre dans ce plan, ils vont continuer de les suivre dans le cadre de leurs journées régulières. Ils vont ainsi donner la chance à d'autres élèves qui ont une baisse au niveau des notes de bénéficier de cette aide.



#### **10. Prochaine rencontre**

La prochaine rencontre des membres de l'exécutif aura lieu le 11 mars 2024 à 18 h 45 en présentiel au Centre de services scolaire.



#### **11. Levée de l'assemblée**

À 21 h 12, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.